

La gravure des timbres-poste

Le premier timbre-poste est inventé en Angleterre en 1840. Jusqu'à cette date, c'est le destinataire qui paye le prix du transport d'une lettre. Celui-ci était calculé en fonction du poids et de la distance parcourue. Les coûts étaient très élevés et de ce fait, beaucoup de destinataires refusaient les lettres trop coûteuses. Pour éviter ce transport à perte des plis, Sir Rowland Hill, directeur de la poste britannique, eut l'idée de faire payer à l'expéditeur l'acheminement de son courrier sous forme d'une vignette mobile : le timbre-poste. Le « One Penny Black » est émis le 6 mai 1840 et porte l'effigie de la reine Victoria.

Avec le timbre-poste, c'est l'expéditeur qui s'acquitte désormais du coût du transport, au prix réduit, à l'époque, de 1 penny, quelle que soit la distance parcourue ! C'est une véritable révolution : cette réforme a permis d'uniformiser les taxes postales, entre poste d'Etat et postes privées, et surtout, de contribuer au développement de la correspondance, et donc au développement des relations commerciales. Ce succès, immédiat au Royaume-Uni, fut très rapidement suivi dans le reste du monde. Depuis, on considère qu'au moins 800 000 timbres différents ont été édités dans le monde.



Le saviez-vous ?

Sir Rowland Hill, directeur de la poste britannique, aurait pris conscience de la nécessité d'inventer le timbre-poste lorsqu'un jour dans une auberge, il avait remarqué une serveuse recevant d'un facteur un pli de son fiancé. La jeune femme n'ayant, semble-t-il, pas les moyens de payer cette lettre, Hill avait proposé de la régler. La serveuse lui avait avoué que, pour correspondre gratuitement, son fiancé et elle étaient convenus de dessiner de petits symboles sur l'enveloppe en guise de message. Ils évitaient ainsi de devoir payer la lettre pour en connaître le contenu.

Le premier timbre-poste français

En France, c'est en 1848, sous la pression d'Etienne Arago, directeur général des Postes, que l'Assemblée nationale de la II^e République entreprend une réforme postale. Comme en Angleterre, avant 1848, les taxes d'affranchissement du courrier sont payées par le destinataire (le port dû) et fonction du poids et de la distance à parcourir. Le coût est élevé : il équivaut à une demi-journée de travail d'un ouvrier. Le service postal demeure donc le privilège des plus riches.

La réforme de 1848 abaisse et uniformise le tarif du courrier sur tout le territoire, quelque soit la distance. Comme en Angleterre, il est désormais payé par l'expéditeur (le port payé) en fonction du poids de l'envoi. On espère avec cette réforme que l'augmentation du volume du courrier puisse compenser le manque à gagner, instaurer par les fortes réductions tarifaires.

Par exemple, une lettre de Marseille pour Paris (lettre jusqu'à 7,5 grammes) passe de 1 franc avant la réforme à 20 centimes et une lettre de Lille pour Paris ne coûte que 20 centimes au lieu de 50 centimes antérieurement.

Toutefois, faire payer le destinataire est une habitude difficile à modifier : affranchir le courrier est considéré comme une faute de goût car cela laisse penser que le destinataire n'a pas les moyens de payer son courrier.

Pour faire entrer dans les mœurs l'usage du timbre-poste, en 1854, une prime à l'affranchissement est proposée par rapport à l'envoi en port dû : le coût d'une lettre affranchie est pour l'expéditeur à 20 centimes contre 30 centimes si la lettre est non affranchie.

Les premiers timbres-poste français sont émis dès le 1er janvier 1849. La figure retenue pour les illustrer est la République représentée par Cérès, déesse des moissons, représentée avec sa chevelure ornée d'une couronne d'épis de blé, d'une grappe de raisin et d'un rameau d'olivier. De couleur noire, sa valeur est de 20 centimes et correspond au port d'une lettre jusqu'à 7,5 grammes, quelle que soit sa destination en France.



Le choix du sujet du timbre-poste

Les thèmes des timbres-poste sont tout d'abord sélectionnés par une commission consultative composée de représentants de La Poste, du Ministère de la Culture, des milieux philatéliques, des créateurs de timbres-poste et des clients. Le choix est approuvé par le ministre de l'Industrie et la liste du programme est publiée au Journal Officiel.

Environ 800 à 900 demandes de timbres-poste sont formulées chaque année par des élus, des représentants d'organismes ou des philatélistes. Seulement 150 à 180 timbres en moyenne sont édités chaque année. Une fois le thème choisi, La Poste confie à un dessinateur spécialisé un dossier documentaire, des modèles de mise en page et des indications techniques afin qu'il pro-

pose trois projets : le dessin retenu s'appelle "la maquette".

Aujourd'hui, plus de 80 créateurs réguliers de timbre (peintres contemporains, jeunes graphistes...) collaborent avec La Poste.



Anatomie du timbre

Le papier : la quasi-totalité des timbres sont imprimés sur du papier. Mais on peut en voir imprimés sur du plastique, du carton, du bois, de la soie et même des feuilles d'or.

La dentelure : les perforations situées tout autour d'un timbre permettent de le séparer plus facilement de ceux qui l'entoure, mais celles-ci apparaissent seulement en 1862. Avant, les timbres n'étaient pas encore dentelés, et donc séparés aux ciseaux.

Le mode d'adhérence : la gomme est la partie qui devient collante quand elle est humidifiée. De nombreux timbres, dits d'écriture (en carnets), sont désormais auto-collants.

La forme : la plupart des timbres sont rectangulaires mais il en existe des ronds, des triangulaires, en forme de cœur...

L'odeur : certains timbres parfumés ont été fabriqués, comme celui sur le chocolat émis en mai 2009.

Le visuel (ou illustration) : il peut avoir pour rôle d'identifier le pays émetteur ; c'est le cas des timbres français représentant Marianne. Il peut également avoir un but esthétique afin de plaire aux expéditeurs, aux destinataires ou aux collectionneurs. Les timbres-poste sont des produits spécifiquement nationaux qui mettent en valeur

le miroir vivant de leur temps.

La valeur faciale : c'est le prix auquel le timbre a été vendu.

Le nom de l'artiste, dessinateur et/ou graveur : un timbre peut présenter plusieurs noms : celui du créateur du timbre, sous l'illustration ; celui du dessinateur, à gauche ; celui du graveur, à droite.

Le pays d'origine : nom du pays d'où est originaire le timbre.

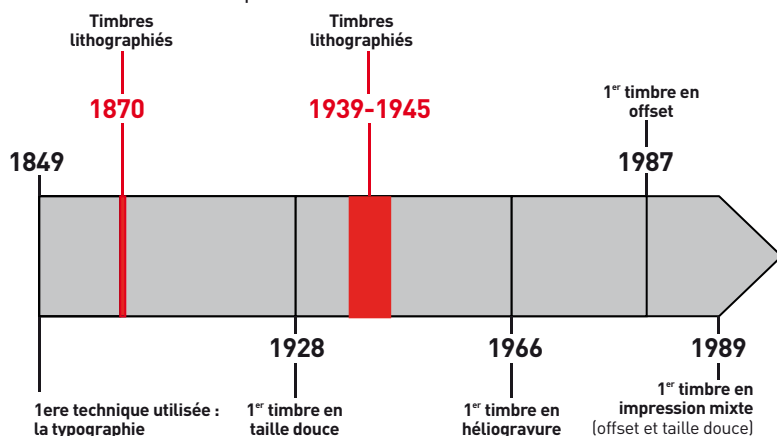
L'année d'émission : année durant laquelle le timbre a été mis en circulation.

Le sigle de l'Imprimerie des Timbres-Postes et des Valeurs Fiduciaires (IVTF) ou Phil@poste depuis 2006.

Les mentions en rouge doivent obligatoirement figurer sur le timbre.

Les techniques d'impression

Les techniques d'impression ont beaucoup évolué depuis l'émission du premier timbre-poste.



La typographie : la première technique utilisée en France est la typographie. Elle est inventée par deux allemands : Koenig et Bauer. Dans une presse à bras, qui ne diffère pas fondamentalement de celles utilisées à l'époque de Gutenberg, on enserme une feuille de papier dans le plateau supérieur. Celui-ci est ensuite fortement pressé contre la plaque d'impression. L'encre, qui recouvre les parties en relief de la plaque, dépose sur la feuille de papier la couleur, tandis que les creux donnent le blanc. Il faut ensuite laisser sécher puis gommer le verso au pinceau avec de la gomme arabique.

Cette technique est utilisée pour l'impression

des timbres français jusque dans les années 1970. Un timbre typographié se reconnaît en observant les bordures des parties imprimées. Quand l'encre est en excès sur la plaque d'impression, elle coule vers les bords de la plaque : des taches sombres et irrégulières, visibles à la loupe, se forment alors.

La lithographie : la lithographie est une technique d'impression et d'illustration inventée à la fin du 18^{ème} siècle par un allemand : A. Senefelder. Ce procédé est basé sur l'antagonisme entre les corps gras et l'eau. Une pierre calcaire, reçoit un dessin à l'encre grasse. La surface de la pierre est alors enduite d'un mélange d'eau, d'acide faible et de gomme arabique. Cette préparation a pour but de fixer le dessin dans la pierre en provoquant une réaction chimique superficielle qui affecte le calcaire. Après un lavage soigneux, la pierre est entièrement humidifiée. De l'encre lithographique est déposée au rouleau sur la pierre. Cette encre, très grasse, n'adhère à la pierre qu'aux endroits du dessin, le reste de la pierre, humide, repousse l'encre grasse. L'impression se fait sans pression importante, elle peut être assimilée à un décalque. La lithographie n'a été utilisée, en France, que pendant les périodes troublées, notamment la guerre de 1870 et la Seconde guerre mondiale.

La taille douce : la gravure en taille-douce est l'un des procédés d'impression les plus anciens, mis au point par les orfèvres florentins au 15^{ème} siècle. A l'aide d'un burin, l'artiste grave le dessin du timbre, en creux et à l'envers, sur un bloc d'acier doux qui deviendra le poinçon original. Afin d'assurer un travail très détaillé, il utilise une loupe binoculaire. Les nuances sont interprétées par des tailles de profondeurs différentes, plus ou moins serrées, parallèles ou croisées, ou par des points plus ou moins espacés. Ces creux ou « tailles » sont destinés à retenir l'encre. Un timbre gravé en taille-douce se reconnaît facilement à l'œil : le dessin est d'une grande finesse. Au toucher, on perçoit une sensation de relief.



Lorsque le dessin gravé est considéré comme définitif, le poinçon est durci pour servir de matrice. Le dessin du poinçon est donc relevé, à l'endroit, sur un petit cylindre de métal mou, la molette. Cette image en relief est ensuite transférée sur le cylindre d'impression, autant de fois que nécessaire pour réaliser trois feuilles de timbres.

Les timbres ont longtemps été d'une seule couleur. La taille-douce permet de les imprimer en 3 (un cylindre gravé) ou 6 couleurs (2 cylindres gravés).

Alors que d'autres pays comme la Grande Bretagne ou les Etats Unis ont utilisé la taille douce dès l'origine du timbre, cette technique est utilisée en France à partir des années 30.

L'héliogravure : depuis les années 1980, la technique de la taille-douce est délaissée peu à peu au profit de l'héliogravure. Ici, le graveur n'intervient plus. C'est un procédé d'impression en creux par lequel l'encre est transférée directement depuis le cylindre métallique gravé vers le support. Les timbres sont en effet directement gravés sur des cylindres de cuivre grâce à une pointe de diamant. La taille et/ou la profondeur des creux va déterminer une trame plus ou moins dense et donc une intensité de couleur plus ou moins importante. Il faut un cylindre par couleur. Les timbres en héliogravure se reconnaissent par leur aspect brillant.

L'offset apparaît en 1987 avec l'émission du timbre Hugues Capet.

L'offset (de l'anglais to set off, reporter) est un procédé d'impression qui est en fait une amélioration de son ancêtre, la lithographie, par le remplacement de la pierre lithographique par une plaque lisse. Certaines parties de la plaque subissent un traitement chimique afin d'attirer et fixer l'encre. Les autres zones n'impriment pas car elles n'attirent pas l'encre.

Selon la méthode utilisée, l'impression s'effectue ensuite sur d'immenses presses rotatives qui permettent d'imprimer les timbres en continu. Afin d'être dentelées, les feuilles de timbres passent à nouveau dans une machine à deux rouleaux : l'un a des rangées de trous et l'autre d'aiguilles leur correspondant. Ils s'imbriquent et perforent la feuille que l'on glisse entre les deux rouleaux.



L'imprimerie des timbres-poste

En France, La Poste a le monopole de la création des timbres-poste. Depuis 1970, les timbres-poste français sont imprimés à Boullazac, en Dordogne, près de Périgueux à l'imprimerie des Timbres-Poste et des Valeurs Fiduciaires, imprime les lettres-chèques, les mandats, les obligations, les timbres fiscaux, les documents philatéliques officiels... Dans les années 90, l'imprimerie consommait en moyenne 1600 tonnes de papier et 120 tonnes d'encre. En 2006, ce sont 3 milliards de timbres qui sont imprimés à l'ITVF.

Ressources :

www.philotablo.fr

www.artdutimbregrave.com

A. Ben Moha (dir.), L'encyclophilatélie, éditions Yvert & Tellier, Amiens, 2007.